DOCUMENT D'OBJECTIFS SITE NATURA 2000
ZPS FR 7210029 – ZSC FR 7200687 – Marais de Bruges

FICHE ESPECE D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Vison d'Europe *Mustela lutreola* L.

Code N 2000 : 1356

1-2 - Vison d'Europe – ind. victime de la circulation automobile sur l'avenue des 4 ponts

Enjeu de conservation sur le site N2000
Fort
Statut(s)
DH (An 2, An 4) / PN) / Berne (2) / LR France : EN / LR Europe : CR / LR Monde : CR

Description

Petit Mustélidé, le Vison d'Europe a une longueur de 30-40 cm + 12 à 18 pour la queue et un poids de 600 g à 1kg pour les mâles et 400 à 800 g pour les femelles. Le pelage est entièrement brun foncé, légèrement plus clair sur le ventre. Chez la plupart des individus, le menton et les lèvres sont blancs.
Le Vison d'Amérique *Mustela vison*, espèce introduite, est de taille supérieure (jusqu'à 1,8 kg pour les mâles) et n'a généralement du blanc que sur la lèvre inférieure.
Confusions possibles avec le Putois, mais ce dernier a un poil de bourre jaunâtre et le dessous brun noir à noir et un masque facial clair plus ou moins marqué. Les individus les plus sombres peuvent ressembler au Vison d'Europe.

Les crottes noirâtres, torsadées, d'environ 1 cm de diamètre sont typiques des petits Mustélidés mais ne permettent pas d'identifier l'espèce. Il en est de même des traces, qui malgré quelques petites différences (ongles plus courts, notamment) ne permettent généralement pas un diagnostic fiable.

Répartition et état des populations

L'aire de répartition du Vison d'Europe s'est considérablement réduite au cours du XXème siècle, fractionnant la population en de nombreux isolats distants les uns des autres de plusieurs centaines, voire milliers de kilomètres. Le noyau occidental situé dans le sud-ouest de la France et le nord de l'Espagne est le plus isolé, à plus de 2 000 km des populations de l'est de l'Europe.
Actuellement, le Vison d'Europe ne semble plus représenté, en France, que dans sept départements (Dordogne, Gironde, Lot-et-Garonne, Landes et Pyrénées-Atlantiques, Charente et Charente-Maritime). Son aire de répartition continue de régresser et de se morceler.

L'espèce est considérée comme « menacée d'extinction » au niveau mondial, et « en danger » en France.

Ecologie générale (reproduction, régime alimentaire, cycle annuel)

Le Vison d'Europe est une espèce strictement inféodée aux milieux aquatiques et ne quitte le voisinage de l'eau que pour passer d'un bassin hydrographique à un autre.
En France, tous les types de zones humides sont susceptibles d'être occupés : ruisseaux, rivières, fleuves, marais, étangs ou canaux ; les lacs sont également occupés mais de façon marginale.
Dans les Landes de Gascogne, les types de milieux les plus utilisés sont les boisements et prairies inondables : aulnaies à Carex, saulaies, magnocariçaies, prairies à joncs (*Juncus* spp.), tourbières, avec une nette préférence pour les milieux partiellement à totalement inondés.
Le domaine vital est plutôt grand pour un mustélidé de cette taille : dans le sud-ouest de l'Europe, il peut varier d'environ 2 km à plus d'une quinzaine de km de rivière. Les femelles ont généralement un domaine vital moins étendu que celui des mâles. Le mâle et la femelle ne vivent ensemble qu'à l'époque du rut. Les visons d'Europe sont essentiellement nocturnes mais ont aussi des phases d'activité diurnes.
Moins aquatique et moins bon nageur que la Loutre, il consomme plus de vertébrés terrestres que de poissons. Son alimentation variée est liée à la richesse en proies des milieux palustres.
Le Vison d'Europe s'alimente dans tous les milieux aquatiques et rivulaires, parfois même anthropisés, mais il est plus exigent pour les habitats abritant les gîtes diurnes et d'élevage des jeunes. Dans les Landes de Gascogne, la quasi-totalité des gîtes (270) localisés grâce au radiopistage sont situés à moins de cinq mètres de l'eau et sont directement aménagés sur le sol (37%), situés entre les racines des arbres (21,5%), ou dans les cépées d'aulnes (11,1%). Les autres types de gîtes sont les terriers, les ronciers, les tas de bois, les troncs creux, les cabanes…
Le rut survient entre les mois de janvier et d'avril. La durée de la gestation semble variable : 35 à 42 jours ou 43 à 72 jours selon les sources. Les naissances (2 à 7 jeunes) ont lieu d'avril à juin. Le sevrage a lieu après dix semaines et les femelles accompagnées des jeunes peuvent s'observer jusqu'à la fin du mois d'août. La maturité sexuelle est acquise à un an.

Présence sur le site - Représentativité
Fonctionnalité du site pour l'espèce
Répartition sur le site

Sur le site, de par son activité diurne, le Vison d'Europe a fait l'objet de plusieurs observations en journée par le personnel de la RNNMB au cours de diverses actions de terrains (travaux de gestion, suivis naturalistes, visites guidées, surveillance, etc.) bien qu'aucune recherche ciblée n'ait été mise en place avant les années 1990 et le « programme Vison ». Avant cette période, les observations de cette espèce n'étaient pas systématiquement notées, mais sa présence connue et fréquente.
Les opérations de capture, dans le cadre de l'étude nationale sur cette espèce ont confirmé sa présence et l'importance du site pour cette espèce.
De même, les individus capturés hors site, et ceux retrouvés morts sur les routes périphériques témoignent aussi de l'existence d'une population qui dépassait largement le périmètre du site. Ces données mettent également en évidence le grand domaine vital des visons d'Europe et leur grande mobilité entre les différentes zones humides. A titre d'exemple, une femelle capturée et équipée d'un émetteur au nord des gravières de Blanquefort a été retrouvée écrasée quelques mois plus tard, alors gestante, à environ 3 km sur la route du Pont-Neuf, à l'est du réserve, à proximité du boisement humide de Bretous.

La dernière donnée dans le secteur est celle d'un individu écrasé sur la route des 4 ponts, dans le corridor de la vallée des jalles entre les zones N2000, tristement célèbre pour son palmarès de visons d'Europe victimes de la circulation routière (5 individus de 1994 à 2001).

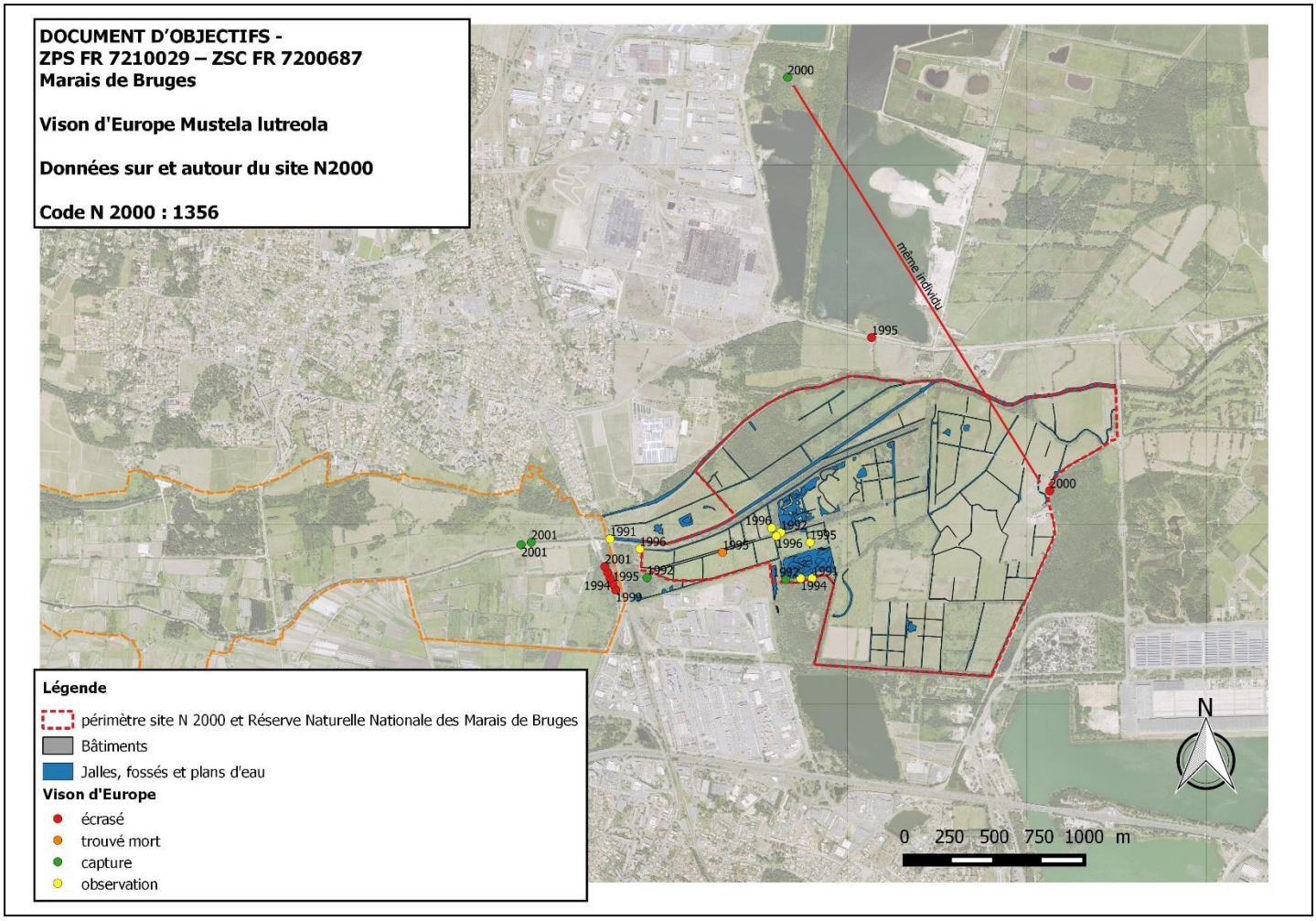

Actuellement, si les habitats favorables au Vison d'Europe ont été conservés par la gestion de la RNNMB, aucune observation ou indice de présence récents ne sont connus, même si quelques données douteuses « Putois / Vison » entretiennent l'espoir.

Habitats de l'espèce sur le site

Conformément à l'écologie de l'espèce, de nombreux habitats du site sont favorables au Vison d'Europe, en particulier les boisements humides inondables (Aulnaies Frênaies alluviales, Aulnaies, Saulaies blanches, fourrés à Saule roux), ainsi que le réseau de fossés, jalles et plans d'eau accompagnés de cariçaies ou de végétations riveraines à base de grandes hélophytes, de même que les mégaphorbiaies et autres formations accompagnant les points d'eau ou inondables.

Autour du site, des secteurs apparaissent importants. Ce sont les boisements humides de Bretous à l'est et ceux de l'Hermite, la ripisylve du lac de la Hutte et de la jalle noire au sud-ouest, les boisements au nord de la jalle de Canteret et les prairies humides du Dehez.
De même, des boisements et prairies humides dans la zone N2000 des jalles, à l'ouest, ont un rôle important pour l'espèce.

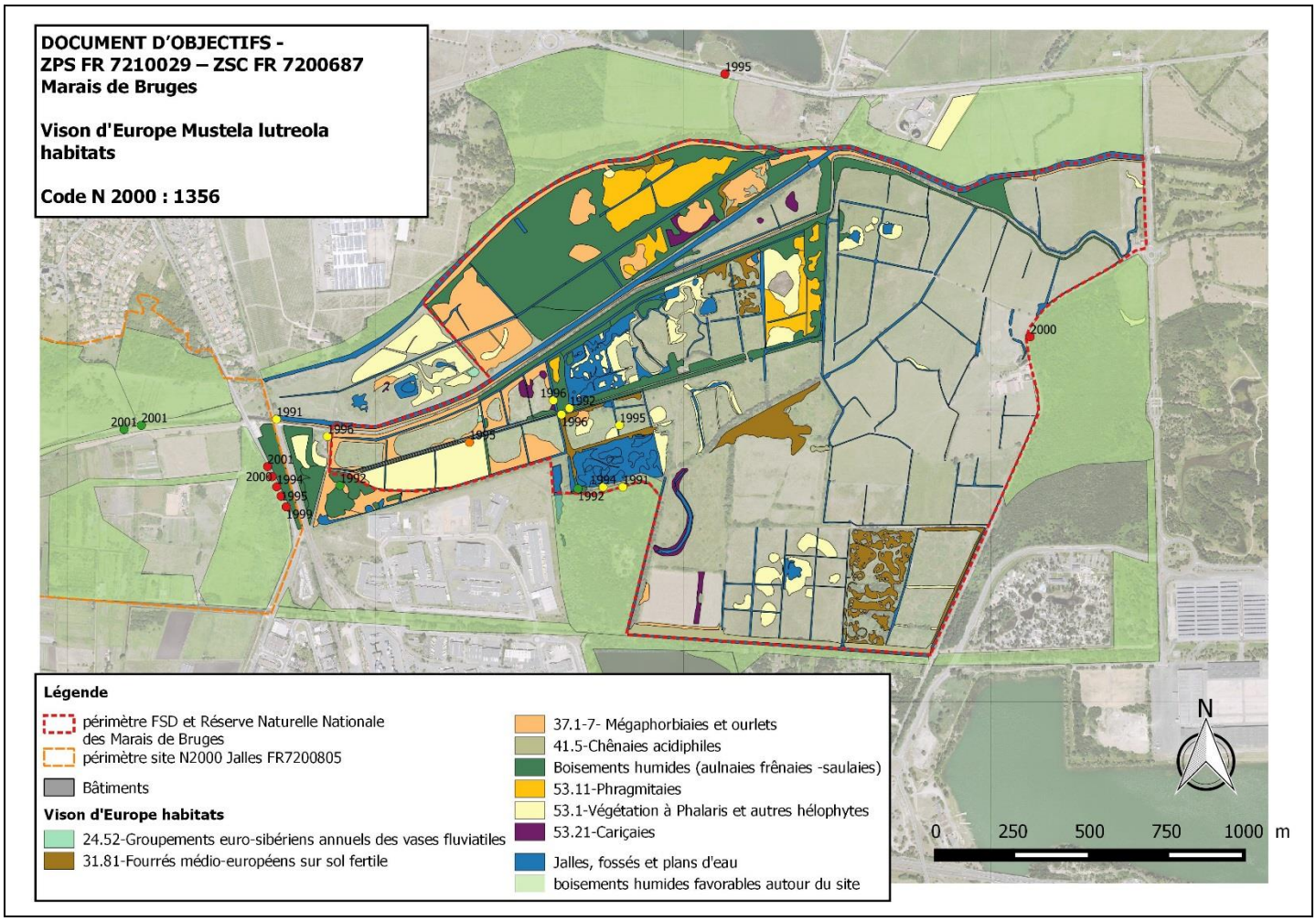

Habitats du Vison d'Europe sur le site : 3 - Cariçaie

4 – Boisements inondés (CBSA – ALF)

Etat de conservation et tendances sur le site

L'état de conservation des habitats est optimal sur le site.
Par contre, celui de l'espèce est défavorable. L'évolution négative de la population régionale est due à de multiples facteurs (voir ci-dessous), mais l'un d'eux est particulièrement important pour ce qui concerne le site des Marais de Bruges : la mortalité routière.

Tant que les différentes voies de circulation de la vallée des jalles ne seront pas équipées de passages à faune fonctionnels et en nombre suffisant, le maintien du Vison d'Europe le secteur est peu probable, malgré l'existence d'habitats favorables et de zones refuges.

D'autre part, le Vison d'Amérique, espèce introduite concurrençant et évinçant le Vison d'Europe, a été noté en 2015 sur la vallée des jalles, à environ 5 km en amont, sur le Domaine des Sources (St-Médard en Jalles, Le Haillan).

5 – Vison d'Amérique Mustela vison

6 – Putois Mustela putorius

Effets des pratiques et de la gestion actuelles

Malgré la conservation des habitats favorables sur le site et la priorité accordée à cette espèce, la disparition du Vison d'Europe sur le site est liée à des facteurs extérieurs.
Les démarches et alertes auprès des pouvoirs publics menées par le gestionnaire dès les années 1990 pour la mise en place de passages faune n'ont pour le moment pas encore abouti. Cette sécurisation des corridors entre les différents sites est déterminante pour la sauvegarde de l'espèce.

Menaces potentielles et avérées

Les raisons exactes de la disparition du Vison d'Europe sont mal connues mais résultent de la conjonction de plusieurs facteurs :

- destruction des habitats ;
- destruction directe par piégeage accidentel ou non ;
- destruction directe liée à la circulation routière ;
- compétition avec le Vison d'Amérique ;
- pathologie nouvelle affectant l'espèce.

Sur le site, un individu a été retrouvé mort, victime d'un chien divaguant, mais la cause principale de mortalité locale est liée à la circulation routière et à l'absence de dispositifs efficaces de franchissement pour la faune.
Le Vison d'Europe n'est pas la seule victime puisque près de 35 espèces ont été retrouvées mortes sur les routes en 2013 et 2014, dont la Loutre, la Genette (espèces protégées) et le Putois. Cette dernière espèce inféodée aux zones humides et fréquentant le même type d'habitats que le Vison semble, comme ce dernier, payer un lourd tribut à la circulation routière et les observations directes et indices sont de plus en plus rares sur le site.

7 – Vison d'Europe écrasé sur l'avenue du Port du Roy, au N du site, en 2001.

8 – Putois écrasé au même endroit, en 2004, après la construction d'un muret qui s'est révélé plus piégeant que protecteur.

Objectifs et mesures de gestion conservatoire

- Conserver les habitats aquatiques et palustres favorables sur le site, en particulier la restauration du bocage à l'est ainsi que le maintien et le développement d'ourlets d'hélophytes le long du réseau de fossés ;

- Contribuer à la conservation des habitats favorables en périphérie du site (la viabilité d'une population de vison d'Europe est liée à la continuité écologique des habitats avec les ZH voisines) ;

- Collaborer au diagnostic et à la mise en place d'ouvrages de franchissement des réseaux routier et ferré pour la sécurisation des voies de déplacements de l'espèce sur l'ensemble du parc des Jalles (CEN Aquitaine, Bordeaux-Métropole, Cistude-Nature, SEPANSO-RNNMB).

- Continuer à informer et à alerter les collectivités locales et les services de l'Etat (Préfecture, DDTM, DREAL) sur cette problématique ;

- Oeuvrer pour la mise en "voie verte" de la route du Pont Neuf, entre la réserve et le Bois de Bretous (projet en cours – Bordeaux Métropole - Mairie de Bruges).

9 - Ouvrage favorable à la circulation de la faune, banquette sous voierie en bordure de la jalle.